

Édition spéciale  
Environnement



Ville de Mont-Saint-Hilaire

# Horizon

Votre bulletin d'information municipal

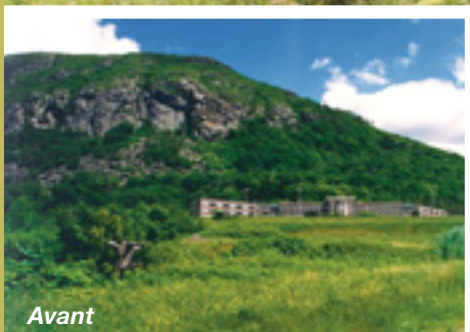
Mars 2009 – Vol. 4 – n° 1

**MONT-SAIN-T-HILAIRE**

Ville de nature, d'art et de patrimoine



Après



Avant

**Parc de  
conservation Savoy :**  
un bel exemple de protection  
de l'environnement



*Campagne Diagnostic  
résidentiel Mieux consommer*



*19-25 avril – Semaine de  
l'embellissement*



*Règlementation sur les  
pesticides*

- Actualités municipales  
P. 2-4
- Loisirs  
P. 5 à 11
- Environnement  
P. 12-14
- Sécurité incendie  
P. 15
- En bref  
P. 16
- Encart détachable :  
à conserver !



## LE MONT SAINT-HILAIRE : UN TERRITOIRE VOUÉ À LA CONSERVATION EN CONTINUELLE ÉVOLUTION



L'aspect territorial du mont Saint-Hilaire est en continue évolution. À cet égard, les décideurs politiques ont un rôle important à jouer selon la hauteur de leur vision.

Lorsque Champlain a remonté le Richelieu en 1609, il a découvert un paysage du mont Saint-Hilaire qui avait sans doute peu changé depuis de nombreux siècles. On peut même avancer que ce paysage a peu changé jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Par la suite, la présence humaine s'accroît. Le XIX<sup>e</sup> siècle voit apparaître sur les flancs du mont Saint-Hilaire la pomoculture, les moulins, l'Hôtel Iroquois, etc.

L'arrivée providentielle de Andrew Hamilton Gault fut un tournant important dans l'histoire de la préservation de la montagne. Son amour de la nature l'a amené à effectuer, en 1913, un remembrement des espaces répartis entre différents propriétaires totalisant environ 1 000 hectares. Il y a 50 ans (1958), M. Gault a cédé ce territoire à l'Université McGill.

Pour donner suite à ce remembrement, la Ville a pris en main l'agrandissement de l'espace protégé et entamé des démarches en ce sens.

- En 1989 et 1993, la Ville a, sous l'administration Charbonneau, acquis l'érablière Cardinal totalisant environ 500 000 pieds carrés.
- En 1993, la Ville a acquis un vaste terrain d'environ 580 000 pieds carrés au pied de la falaise Dieppe où nichent les faucons pèlerins, emblème de Mont-Saint-Hilaire. Cette acquisition a été suivie par un très impressionnant travail de renaturation débuté en 2004 en partenariat avec le Centre de la nature au Parc de conservation Savoy.
- Depuis 2003, la Ville, en partenariat avec le Centre de la nature, Conservation nature

Canada et des propriétaires privés, a enrichi le périmètre de la montagne par plus de quatre millions de pieds carrés.

- Il y a quelques années, la Ville, en collaboration avec le Centre de la nature, a initié une réflexion sur le remembrement de lots résultant d'un lotissement effectué en milieu agricole à la fin des années 1950. La Ville se dote actuellement des outils requis pour faciliter ce remembrement qui vise environ dix millions de pieds carrés. Déjà quelques donations de lots à la Ville aux fins de conservation ont été effectuées. Une partie de ce remembrement viendra consolider le corridor forestier cheminant de la montagne vers Saint-Denis.
- En décembre dernier, la Ville a initié une démarche en vue de l'acquisition par le gouvernement du Québec de la carrière située à flanc de la Réserve de la Biosphère, de sa fermeture et de sa valorisation. Une lettre et des documents ont été adressés au premier ministre du Québec. Vous pouvez consulter le dossier au <http://www.villemsch.ca/Resourses/Upload/Docs/Document.Acquisition.fermeture.carrière.pdf>.

Ainsi, l'histoire continue de servir le patrimoine naturel unique que constitue le mont Saint-Hilaire. Il est essentiel que la communauté s'approprie ces valeurs et défende ce patrimoine. La volonté de protéger la montagne, son périmètre, son statut de Réserve de la Biosphère et les corridors forestiers ou naturels doit demeurer dynamique et efficace. Dans cet esprit de développement durable, la communauté jouit de l'apport exceptionnel du Centre de la nature dans tous les aspects de la mise en œuvre de cette volonté de protection et de valorisation.

Michel Gilbert, Maire

\* Ne manquez pas la version intégrale de ce mot du maire au [www.villemsch.ca](http://www.villemsch.ca) !

# Campagne Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER d'Hydro-Québec

**Économisez de l'énergie et contribuez à la réfection des terrains de soccer et multisports de Mont-Saint-Hilaire !**



Michel Carrières (maire de Saint-Basile-le-Grand), Jean Paquette (maire de Saint-Mathieu-de-Beloil), Michel Gilbert (maire de Mont-Saint-Hilaire), Marie Ferdais (chef - Relations avec le milieu et projets spéciaux à Hydro-Québec), Gilles Plante (préfet de la MRC et maire de McMasterville), Denis Lavoie (maire de Chambly), Daniel Desnoyers (directeur général de Otterburn Park), Martine St-Pierre (directrice des loisirs de Saint-Charles-sur-Richelieu), Réal Jeannotte (maire de Belœil).

Grâce à la nouvelle campagne d'Hydro-Québec pour le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER, vous pouvez faire d'une pierre deux coups : réaliser des économies d'énergie et contribuer à un projet collectif pour l'ensemble de notre communauté.

Le Diagnostic est un service gratuit permettant aux citoyens de connaître leur consommation d'énergie en remplissant un questionnaire. En échange, chaque foyer reçoit un rapport personnalisé lui recommandant des mesures concrètes pour réduire sa consommation d'énergie.

La nouvelle campagne régionale et communautaire, qui se déploiera à travers le Québec au cours des trois prochaines années, vient d'être lancée dans la Vallée du Richelieu.



## Comment participer ?

Dans le cadre de cette campagne, Hydro-Québec remettra à chaque municipalité participante un montant de 35 \$ ou 30 \$ (selon que le questionnaire ait été rempli en ligne ou sur papier) pour chaque rapport de recommandations émis. Plus il y a de rapports émis, plus le montant sera élevé. À Mont-Saint-Hilaire, on estime

pouvoir convaincre au moins le tiers de nos clients admissibles\*. Si l'on réussit, un montant approximatif de 30 000 \$ sera disponible pour notre projet. Mais rien ne nous empêche de viser plus haut ! Le Conseil a décidé d'utiliser ce montant pour effectuer la réfection des terrains de soccer et multisports situés à l'école secondaire Ozias-Leduc.

Si vous avez accès à Internet, vous pouvez dès maintenant remplir votre questionnaire en ligne ([www.courantcollectif.com](http://www.courantcollectif.com)). Sinon, Hydro-Québec vous en postera un exemplaire dans quelques semaines. Gardez-le précieusement pour pouvoir le remplir dès que vous en aurez le temps. Si vous éprouvez des difficultés, vous pouvez appeler le 1 800 ENERGIE pour obtenir des renseignements sur le questionnaire et la campagne.

Vous avez déjà rempli le questionnaire ? Vous pouvez aussi contribuer en encourageant vos amis, vos parents et vos voisins à le faire. Pour eux, pour notre communauté et pour l'environnement. On compte sur vous! Suivez le courant collectif.

## LE DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL, ÇA RAPPORTE À TOUS !

\* Pour être admissible, le citoyen doit être titulaire d'un abonnement pour usage domestique auprès d'Hydro-Québec depuis au moins un an et ne pas avoir déjà rempli le questionnaire du Diagnostic résidentiel pour la résidence concernée.

## Adoption du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

**Saviez-vous que...** la Ville de Mont-Saint-Hilaire a adopté en décembre dernier un Plan d'action à l'égard des personnes handicapées ?

Par l'adoption de ce plan, la Ville s'engage à mettre en place, au cours de l'année 2009, des actions concrètes afin de favoriser l'intégration sociale de ces personnes aux prises avec une incapacité significative et d'améliorer de façon continue la qualité des services offerts aux citoyens.

Il est possible de vous procurer ce plan d'action à la réception de l'hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire (100, rue du Centre-Civique) de même que sur le site Internet [www.villemsh.ca](http://www.villemsh.ca).

# Planification stratégique à Mont-Saint-Hilaire 2009-2014

*Vers la définition d'orientations stratégiques*

*Dans le cadre de son exercice de planification stratégique entamée en juillet dernier, la Ville de Mont-Saint-Hilaire travaille actuellement à définir ses orientations stratégiques qui permettront de mettre prochainement en œuvre des plans d'action concrets qui seront effectifs pour la période 2009-2014.*

Soulignons que cette importante étape fait suite aux diverses activités de consultation tenues auprès de ses publics internes et externes. En effet, lors des diagnostics interne et externe, les employés de la Ville, les organismes ainsi que des commerçants hilairémontais étaient récemment appelés à se prononcer et à manifester leurs opinions quant aux forces et aux points à améliorer de l'organisation municipale. Rappelons que le but de la démarche de planification stratégique vise à définir une vision commune de l'avenir de la Ville et de poursuivre une offre de services répondant aux besoins actuels de la population.

La Ville prévoit entamer la rédaction d'un plan stratégique préliminaire en avril prochain. Une présentation de ce plan sera réalisée lors d'une consultation publique qui devrait avoir lieu au début de l'été. Participez en grand nombre à cette rencontre !

## Appel à tous

*Désignation du nouveau bâtiment communautaire*

En décembre dernier, la Ville inaugurerait par une journée Portes ouvertes son nouveau bâtiment communautaire situé au 99, rue du Centre-Civique.

Pour donner vie à cet édifice municipal, le comité de toponymie de la Ville planche présentement sur sa future désignation et souhaiterait entendre la population à cet égard.

Vous êtes donc invités à proposer des noms pour ce nouveau bâtiment communautaire à l'attention de :

Madame Diane Liotard  
Service de l'aménagement du territoire  
100, rue du Centre-Civique  
Mont-Saint-Hilaire (Qc) J3H 3M8  
d.liotard@villemsh.ca

Le Comité de toponymie veillera à faire une analyse judicieuse des suggestions émises et s'engage à vous communiquer le choix qui sera retenu par le Conseil municipal.

**La parole est à vous !**



# Session printemps 2009

## Inscription aux cours de natation

Du vendredi 3 avril au mercredi 10 juin 2009

### INSCRIPTION

#### Résidents de Mont-Saint-Hilaire

**Date :** Mardi 24 mars 2009, de 17 h à 20 h

**Endroit :** **NOUVEL ENDROIT – Nouveau bâtiment communautaire – 99, rue du Centre-Civique**

**Pré inscription :** Les jeunes inscrits à la session aquatique Printemps 2009 et résidant à Mont-Saint-Hilaire bénéficieront de la pré inscription pour la session Été 2009.

#### Résidents de Belœil :

**Date :** Jeudi 26 mars 2009, de 18 h 30 à 20 h

**Endroit :** Réception du Service du loisir et du Centre aquatique

#### Pour les non-résidents autres que Belœil :

**Date :** Mardi 31 mars 2009, de 18 h 30 à 20 h

**Endroit :** Réception du Service du loisir et du Centre aquatique

Communiquez avec la réception du Service du loisir et du Centre aquatique dès le mardi 31 mars, à 10 h, afin de connaître la disponibilité des cours.

**Les jours suivant chacune de ces dates ci-haut mentionnées, les inscriptions se poursuivront du lundi au vendredi, entre 10 h et 21 h 30, à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique.**

### MODALITÉS D'INSCRIPTION



- Une **preuve de résidence sera exigée pour les résidents de Mont-Saint-Hilaire et de Belœil**;
- Pour certains cours de natation, le client doit faire la preuve de son âge ou de celui du participant;
- Présenter et remettre le carnet de l'élève de la session précédente;
- Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par la poste;
- **Les personnes déléguées pour inscrire quelqu'un d'autre** ne peuvent le faire que pour une seule famille avec une preuve de résidence de cette dernière;
- Acquitter les frais d'inscriptions par chèque (daté du jour même) à l'ordre de Ville de Mont-Saint-Hilaire, par paiement direct, carte de crédit ou argent comptant. (Les paiements par chèque accélèrent le processus d'inscriptions).

Réception du Service du loisir et du Centre aquatique – 450 467-2854, poste 2257 – [www.villemsh.ca](http://www.villemsh.ca)

### AQUANNIVERSAIRE



Offrez une fête d'anniversaire extraordinaire à votre enfant au Centre aquatique ! Des thématiques amusantes telles que « Sous l'océan », « L'île des défis » et « Les olympiques » sont proposées. Les forfaits comprennent une heure d'animation et l'accès à une salle pour une durée d'une heure en présence d'un animateur. Demandez le dépliant d'information !

# Session printemps 2009

## Inscription aux cours de natation



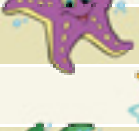






Niveaux préscolaires

### L'ÉVALUATION DES HABILITÉS AQUATIQUES : UN PRÉALABLE À L'INSCRIPTION – IMPORTANT

Si votre enfant n'a pas suivi de cours **depuis septembre 2008**, il devra **obligatoirement** s'inscrire à l'évaluation de ses habiletés aquatiques. La séance ne prendra que dix minutes de votre temps et permettra de classer votre enfant dans le bon niveau aquatique. Les séances se dérouleront le **vendredi 20 mars**, de 18 h à 20 h, le **samedi 21 mars**, de 10 h à 12 h et le **dimanche 22 mars**, de 10 h à 12 h. Vous devez communiquer avec la réception du Service du loisir et du Centre aquatique au 450 467-2854, poste 2257 et ce, dès le **vendredi 13 mars 2009**, 10 h pour prendre rendez-vous.

### TABLEAU DES EXIGENCES DES COURS DE NATATION – Niveaux préscolaires (4 mois à 5 ans)

Les cours *Étoile de mer I et II*, *Canard* et *Tortue de mer* ne requièrent pas d'évaluation, car les enfants sont classés selon leur âge. L'enfant doit être capable d'exécuter les préalables requis. Les cours indiquant la mention (avec aide) exigent que l'enfant porte son ballon dorsal.


NIVEAUX		EXIGENCES / PRÉALABLES	
	<b>Étoile de mer I</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 4 et 10 mois (présence d'un parent dans l'eau)</li> </ul>	
	<b>Étoile de mer II</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 11 et 18 mois (présence d'un parent dans l'eau)</li> </ul>	
	<b>Canard</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 19 et 30 mois (présence d'un parent dans l'eau)</li> </ul>	
	<b>Tortue de mer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 31 et 36 mois (présence d'un parent dans l'eau)</li> </ul>	
	<b>Salamandre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 3 et 5 ans</li> <li>flotter sur le dos et le ventre (<b>avec aide</b>)</li> <li>immerger son visage sous l'eau</li> <li>présence d'un parent dans l'eau <b>OBLIGATOIRE</b> au premier cours;</li> <li>retrait graduel du parent dans l'eau</li> </ul>	
	<b>Poisson-lune</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 3 et 5 ans</li> <li>flotter et glisser sur le dos et le ventre (<b>avec aide</b>)</li> <li>exécuter un battement de jambes sur le dos et le ventre (<b>avec aide</b>)</li> <li>nager <b>2 mètres (sans aide)</b></li> </ul>	
	<b>Crocodile</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 3 et 5 ans</li> <li>flotter et glisser sur le dos et le ventre (<b>sans aide</b>)</li> <li>se maintenir à la surface <b>au moins 5 secondes</b></li> <li>exécuter seul un battement de jambes sur le dos et le ventre</li> <li>nager <b>5 mètres (sans aide)</b></li> </ul>	
	<b>Baleine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>être âgé entre 3 et 5 ans</li> <li>nager sur le dos et le ventre <b>au moins 5 mètres</b></li> <li>se maintenir à la surface <b>au moins 10 secondes</b></li> <li>exécuter le battement de jambes du dauphin</li> <li>nager <b>10 mètres (sans aide)</b></li> </ul>	

# Session printemps 2009



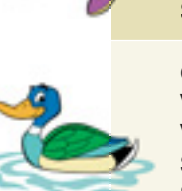







## Inscription aux cours de natation

Niveaux junior

TABLEAU DES EXIGENCES DES COURS DE NATATION (suite) – Niveaux junior (6 ans et plus)

NIVEAUX	EXIGENCES / PRÉALABLES	
Junior 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>flotter et glisser sur le dos et le ventre (avec aide)</li> <li>immerger son visage sous l'eau</li> <li>exécuter un battement de jambes sur le dos et le ventre (avec aide)</li> <li>nager <b>2 mètres</b> (sans aide)</li> </ul>	
Junior 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>flotter et glisser sur le dos et le ventre (sans aide)</li> <li>exécuter un battement de jambes sur le dos et le ventre (sans aide)</li> <li>nager seul <b>5 mètres</b> (sans aide)</li> </ul>	
Junior 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>flotter et glisser <b>3 X 5 mètres</b> sur le dos et le ventre (sans aide)</li> <li>exécuter un battement de jambes <b>droites</b> sur le dos et le ventre (sans aide)</li> <li>nager <b>10 mètres</b> (sans aide)</li> </ul>	
Junior 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>glisser sur le dos et le ventre <b>3 X 10 mètres</b></li> <li>nager le crawl <b>3 X 5 mètres</b> (sans aide)</li> <li>exécuter la respiration rythmée, 15 répétitions</li> <li>nager <b>15 mètres</b> (sans aide)</li> </ul>	
Junior 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>glisser sur le dos avec roulement des épaules <b>3 X 10 mètres</b></li> <li>nager le crawl <b>3 X 10 mètres</b></li> <li>plonger, départ à genoux</li> <li>nager <b>25 mètres</b> (sans aide)</li> </ul>	
Junior 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>nager le crawl et le dos crawlé <b>3 X 15 mètres</b></li> <li>exécuter le coup de pied fouetté sur le dos</li> <li>plonger, départ debout</li> <li>nager <b>50 mètres</b> (sans aide)</li> </ul>	
Junior 7	<ul style="list-style-type: none"> <li>nager le crawl et le dos crawlé <b>3 X 25 mètres</b></li> <li>nager le dos élémentaire <b>3 X 15 mètres</b></li> <li>nager <b>75 mètres</b> (sans aide)</li> </ul>	
Junior 8	<ul style="list-style-type: none"> <li>nager le crawl et le dos crawlé <b>50 mètres</b></li> <li>nager le dos élémentaire <b>3 X 25 mètres</b></li> <li>exécuter le coup de pied fouetté sur le ventre <b>3 X 15 mètres</b></li> <li>nager <b>150 mètres</b> (sans aide)</li> </ul>	
Junior 9	<ul style="list-style-type: none"> <li>nager le crawl et le dos crawlé <b>75 mètres</b></li> <li>nager le dos élémentaire <b>50 mètres</b></li> <li>nager la brasse <b>3 X 25 mètres</b></li> <li>exécuter le battement de jambes du dauphin <b>3 X 10 mètres</b></li> <li>nager <b>300 mètres</b> (sans aide)</li> </ul>	
Junior 10	<ul style="list-style-type: none"> <li>nager le crawl et le dos crawlé <b>100 mètres</b></li> <li>nager le dos élémentaire <b>50 mètres</b></li> <li>nager la brasse <b>3 X 25 mètres</b></li> <li>nager <b>400 mètres</b> (sans aide)</li> </ul>	

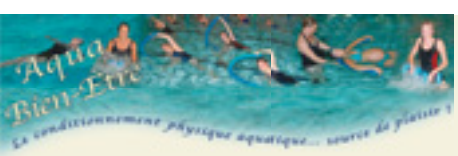
# Horaire des cours de natation

COURS ET HORAIRES				COÛTS	
					
<b>Étoile de mer</b> (5 mai au 4 juin 2009)					
Mardi	9 h - 9 h 30	et	Jeudi	9 h - 9 h 30	Résidents : 45 \$
Mardi	9 h 30 - 10 h	et	Jeudi	9 h 30 - 10 h	Non-résidents : 90 \$
					
<b>Étoile de mer I</b>					
Lundi	17 h 30 - 18 h		Dimanche	8 h - 8 h 30	Résidents : 45 \$
Samedi	9 h 30 - 10 h		Dimanche	10 h 30 - 11 h	Non-résidents : 90 \$
					
<b>Étoile de mer II</b>					
Lundi	18 h - 18 h 30		Samedi	11 h - 11 h 30	Résidents : 45 \$
Samedi	10 h - 10 h 30		Dimanche	9 h - 9 h 30	Non-résidents : 90 \$
			Dimanche	12 h - 12 h 30	
					
<b>Canard</b>					
Vendredi	17 h - 17 h 30		Samedi	12 h 30 - 13 h	Résidents : 45 \$
Vendredi	18 h 30 - 19 h		Dimanche	8 h 30 - 9 h	Non-résidents : 90 \$
Samedi	8 h 30 - 9 h		Dimanche	10 h - 10 h 30	
Samedi	9 h - 9 h 30		Dimanche	11 h 30 - 12 h	
Samedi	11 h 30 - 12 h		Dimanche	12 h 30 - 13 h	
					
<b>Tortue de mer</b>					
Vendredi	17 h 30 - 18 h		Samedi	10 h 30 - 11 h	Résidents : 45 \$
Vendredi	18 h - 18 h 30		Samedi	12 h - 12 h 30	Non-résidents : 90 \$
Samedi	8 h - 8 h 30		Dimanche	9 h 30 - 10 h	
			Dimanche	11 h - 11 h 30	
					
<b>Salamandre</b>					
Lundi	17 h 30 - 18 h 15		Samedi	10 h - 10 h 45	Résidents : 55 \$
Vendredi	17 h - 17 h 45		Samedi	11 h - 11 h 45	Non-résidents : 110 \$
Vendredi	18 h - 18 h 45		Dimanche	8 h - 8 h 45	
Vendredi	19 h - 19 h 45		Dimanche	9 h - 9 h 45	
Samedi	8 h - 8 h 45		Dimanche	11 h - 11 h 45	
			Dimanche	13 h - 13 h 45	
					
<b>Poisson-lune</b>					
Vendredi	17 h - 17 h 45		Samedi	13 h - 13 h 45	Résidents : 55 \$
Vendredi	19 h - 19 h 45		Dimanche	8 h - 8 h 45	Non-résidents : 110 \$
Samedi	9 h - 9 h 45		Dimanche	10 h - 10 h 45	
Samedi	10 h 05 - 10 h 50		Dimanche	12 h 05 - 12 h 50	
Samedi	12 h 05 - 12 h 50		Dimanche	13 h 05 - 13 h 50	
					
<b>Crocodile</b>					
Samedi	8 h - 8 h 45		Dimanche	9 h 05 - 9 h 50	Résidents : 55 \$
Samedi	12 h - 12 h 45		Dimanche	11 h 05 - 11 h 50	Non-résidents : 110 \$
			Dimanche	13 h - 13 h 45	
					
<b>Baleine</b>					
Samedi	8 h - 8 h 45		Samedi	13 h - 13 h 45	Résidents : 55 \$
Samedi	10 h - 10 h 45		Dimanche	10 h 05 - 10 h 50	Non-résidents : 110 \$
Samedi	11 h 05 - 11 h 50		Dimanche	12 h - 12 h 45	
					
<b>Crocodile / Baleine</b>					
Vendredi	17 h - 17 h 45		Vendredi	18 h 05 - 18 h 50	Résidents : 55 \$
					Non-résidents : 110 \$



# Horaire des cours de natation

COURS ET HORAIRES				COÛTS	
<b>Junior 1</b>				Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$	
Vendredi	18 h	- 18 h 45	Dimanche	10 h	- 10 h 45
<b>Junior 2</b>				Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$	
Vendredi	19 h	- 19 h 45	Dimanche	8 h	- 8 h 45
Samedi	9 h	- 9 h 45	Dimanche	12 h	- 12 h 05
Samedi	12 h	- 12 h 45	Dimanche	13 h	- 13 h 45
<b>Junior 3</b>				Résidents : 55 \$ Non-résidents : 110 \$	
Vendredi	18 h	- 18 h 45	Samedi	11 h	- 11 h 45
Samedi	9 h 05	- 9 h 50	Dimanche	11 h	- 11 h 45
<b>Junior 4</b>				Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$	
Vendredi	17 h	- 17 h 55	Samedi	13 h	- 13 h 55
Vendredi	19 h	- 19 h 55	Dimanche	9 h	- 9 h 55
Samedi	8 h	- 8 h 55	Dimanche	13 h	- 13 h 55
<b>Junior 5</b>				Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$	
Vendredi	19 h	- 19 h 55	Dimanche	8 h	- 8 h 55
Samedi	12 h	- 12 h 55	Dimanche	12 h	- 12 h 55
<b>Junior 6</b>				Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$	
Vendredi	20 h	- 20 h 55	Samedi	13 h	- 13 h 55
Samedi	10 h	- 10 h 55	Dimanche	11 h	- 11 h 55
<b>Junior 7-8</b>				Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$	
Vendredi	20 h	- 20 h 55	Samedi	13 h 05	- 14 h
Samedi	9 h	- 9 h 55	Dimanche	10 h	- 10 h 55
<b>Junior 9-10</b>				Résidents : 65 \$ Non-résidents : 130 \$	
Lundi	17 h 30	- 18 h 25	Samedi	11 h	- 11 h 55
Vendredi	20 h	- 20 h 55	Dimanche	9 h	- 9 h 55



## Autres activités aquatiques spécialisées : AQUA BIEN-ÊTRE

**Information et inscription :** Suzanne Morin, Kinésiologue, 450 461-0982

**Nouveau ! SITE INTERNET :** [www.aquabienetrequebec.com](http://www.aquabienetrequebec.com)

- Aqua-forme :** Entraînement cardiovasculaire et musculaire complet au son d'une musique stimulante !
- AquaGym :** Cours d'aquaforme comprenant moins de sauts.
- Aqua-natal :** Programme d'exercices spécifiques pour maintenir ou améliorer sa condition physique durant la grossesse.
- Aqua-thérapie :** Exercices en eau chaude pour clientèle souffrant de problèmes particuliers : maux de dos, fibromyalgie, restrictions musculo-squelettiques, etc.
- AquaPoussette :** Remise en forme avec votre bébé.
- AquaJogging :** Cours d'aquaforme en eau profonde avec ceinture (cours de jour seulement).

# Cours de natation avancés, maîtres nageurs et gardiens avertis

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

**Date :** À compter du mardi 17 mars 2009, du lundi au vendredi, de 10 h à 21 h 30  
**Endroit :** Réception du Service du loisir et du Centre aquatique

## Cours de natation pour ados et adultes – Croix-Rouge

**Natation styles de nage :** *Un cours de natation pour adolescents et adultes qui désirent développer ou améliorer leurs styles de nages en plus d'augmenter la distance qu'ils peuvent parcourir.*

**Horaire :** Lundi, 6 avril au 8 juin 2009  
De 21 h à 21 h 55

**Coût :** 65 \$ + taxes (résidents)  
130 \$ + taxes (non-résidents)

**Préalables :** Être à l'aise dans l'eau et être capable de nager 25 mètres sans interruption et ce, sans objet flottant.



**Forme physique en sauvetage – entraînement :** *Ce certificat enseigne à mesurer, améliorer et maintenir une bonne condition physique afin d'être prêt à faire face à toute situation d'urgence en matière de sauvetage.*

**Horaire :** Dimanche, 5 avril au 7 juin 2009  
De 16 h à 17 h

**Coût :** 65 \$ + taxes (résidents)  
130 \$ + taxes (non-résidents)

**Préalable :** Être âgé de 30 ans et moins ou obtenir la permission d'un médecin. **Il est fortement recommandé d'avoir réussi le cours Médaille de bronze pour participer à ce cours.**

**Étoile de bronze :** *Ce cours préparatoire au Médaille de bronze vous apprendra à prendre en charge et garder sous contrôle une situation d'urgence.*

**Horaire :** Vendredi du 3 avril au 5 juin 2009  
de 20 h à 20 h 55  
Samedi 6 juin 2009 de 15 h à 17 h

**Coût :** 65 \$

**Préalable :** Être capable de nager et être âgé entre 8 et 12 ans

**Matériel à apporter au cours :**

- Chemise et pantalon pouvant être utilisés dans la piscine
- Masque de poche (en vente à la réception)

**Maîtres nageurs :** *Entraînements en longueur supervisés par une monitrice aquatique.*

**Horaire :** Lundi et / ou mercredi, 6 avril au 10 juin 2009  
De 21 h à 21 h 55

**Coûts :** **Pour un (1) cours / semaine :**  
65 \$ + taxes (résidents)  
130 \$ + taxes (non-résidents)

**Pour deux (2) cours / semaine :**  
130 \$ + taxes (résidents)  
260 \$ + taxes (non-résidents)

**Préalables :** Être capable de nager 100 mètres sans interruption

**Cours de gardiens avertis :** *Le cours de Gardiens avertis de la Croix-Rouge Canadienne s'adresse aux jeunes de 11 ans et plus. Il est axé sur quatre principaux volets : soins aux enfants, premiers soins, prévention des traumatismes et leadership.*

La période d'inscription débutera, **pour les résidents**, à compter du **mardi 17 mars 2009** et, **pour les non-résidents**, à compter du **mardi 24 mars 2009** et ce, entre 10 h et 21 h 30.

## Session 1

**Jour :** Samedi

**Dates**

**et heures :** 4 avril 2009, de 13 h 30 à 17 h 30  
11 avril 2009, de 13 h 30 à 17 h 30

**Endroits :** **Salles # 3 et # 4 du Centre communautaire**

**Coûts :** 31,50 \$ / résident  
63 \$ / non-résident

## Session 2

**Jour :** Samedi

**Dates**

**et heures :** 16 mai 2009, de 13 h 30 à 17 h 30  
23 mai 2009, de 13 h 30 à 17 h 30

**Endroit :** **Salles # 3 du Centre communautaire**

**Coûts :** 31,50 \$ / résident  
63 \$ / non-résident

**Contingentement :** 16 personnes maximum par session

**À fournir lors de l'inscription :**

**Photocopie de la carte d'assurance-maladie**

## Danse pour les 9-12 ans



La Maison des Jeunes des Quatre fenêtres, en collaboration avec la Ville de Mont-Saint-Hilaire, organise des soirées dansantes qui s'adressent aux jeunes de 9 à 12 ans exclusivement.

Ces soirées se déroulent à la salle Richelieu du Centre communautaire située au 100, rue du Centre-Civique, de 19 h à 22 h.

Desjardins Caisse de Belœil-Mont-Saint-Hilaire, commanditaire des événements, apporte une contribution financière permettant d'offrir une gratuité à chaque jeune sur présentation du coupon à la cantine.

- Admission : 3 \$ / jeune
- D.J. et prix de présence
- Cantine sur place (avec une gratuité)
- Interdit aux élèves du secondaire / Sacs à dos interdits

Dates des prochaines danses :

- Vendredis de 19 h à 22 h :
  - 3 avril 2009
  - 1<sup>er</sup> mai 2009
  - 5 juin 2009



Pour tous renseignements complémentaires, composez le 450 464-8224 ou le 450 536-9096.

## Activités du Club de canotage Otterburn



Avec l'arrivée du printemps, le *Club de canotage Otterburn* prépare ses activités. En 2009, le club offrira deux volets à la population de 10 ans et plus : l'initiation au canoë-kayak et la compétition.

**Volet initiation :** Ce programme s'adresse aux jeunes de 10 ans et plus qui veulent apprendre les techniques du canoë et du kayak tout en s'amusant. Les jeunes se familiariseront avec les différentes embarcations et l'activité est offerte dans un environnement sécuritaire sous la supervision d'entraîneurs qualifiés.

**Volet compétition :** Ce volet s'adresse aux jeunes qui veulent perfectionner leurs techniques. Ils pourront participer à des compétitions régionales, provinciales et voir même nationales. Ils seront encadrés par des entraîneurs qualifiés.

Pour plus de renseignements sur les programmes, les inscriptions et les coûts, rendez-vous au [www.canotageotterburnboating.com](http://www.canotageotterburnboating.com)

ou contactez Sophie Wilson par courriel à l'adresse suivante : [clubdecanotageotterburn@hotmail.com](mailto:clubdecanotageotterburn@hotmail.com).

## Service d'échange local (SÉL) Le Passe-Temps

Le *Service d'échange local (SÉL) Le Passe-Temps* est un système gratuit dans lequel divers types de services sont échangés contre une monnaie d'échange, soit le jeton. Les membres peuvent ainsi offrir et acquérir des services sans avoir recours à l'argent. En effet, tous les services offerts échangeables en jetons ont une même valeur : une heure de service en égale une autre !

Le *Passe-Temps* est ouvert aux résidents de Mont-Saint-Hilaire et des municipalités avoisinantes.

Intéressé par la philosophie d'entraide et de partage du *SÉL Le Passe-Temps*? Visitez le [www.selpassetemps.org](http://www.selpassetemps.org) ou contactez le comité de gestion par téléphone au 514 230-5977 ou par courriel à l'adresse suivante : [info@selpassetemps.org](mailto:info@selpassetemps.org).

# Participez à la Semaine de l'embellissement !

Du 19 au 25 avril 2009

En plus des services réguliers offerts tout au long de l'année (voir aide-mémoire encarté dans cette édition), la Ville de Mont-Saint-Hilaire vous propose divers services de récupération de matériaux encombrants spécialement mis sur pied pour la Semaine de l'embellissement, en ce temps de ménage du printemps !

## Parc de conteneurs

### Service gratuit du 18 au 26 avril 2009

Durant cette semaine thématique, l'utilisation du parc des conteneurs est gratuite pour tous les citoyens. Il s'agit d'une occasion de venir déposer de grandes quantités de matières comme :

- le bois, le papier, le plastique et le métal;
- les contenants de peinture et les pneus sans jante;
- les débris de construction, de démolition, de rénovation;
- la terre, la pierre, les morceaux d'asphalte et de ciment.



Parc des conteneurs de Mont-Saint-Hilaire

Les résidus domestiques dangereux (RDD), les pièces d'automobiles et les branches d'arbres ne sont pas acceptés.

### Deux gratuités durant l'année

Jusqu'au dimanche 15 novembre prochain, profitez de deux visites gratuites au parc des conteneurs sur présentation du coupon valide pour un mètre cube de matière (voir au bas). L'an dernier, quelque 630 citoyens se sont prévalus de cette gratuité !

## Collecte spéciale d'embellissement

### Dès le lundi 20 avril

Vous avez regroupé des matériaux ne pouvant être recueillis durant les collectes régulières des ordures et de recyclage ? Vous ne pouvez pas vous déplacer au parc des conteneurs ? Placez à la rue dès le lundi 20 avril prochain, à 7 h, des rebuts, des matériaux secs (bois, métal, etc.), des objets encombrants, des meubles, des électroménagers désuets et autres. Le Service des travaux publics en effectuera la cueillette.

## Collecte annuelle des résidus domestiques dangereux (RDD)

Saviez-vous que l'élimination incontrôlée des RDD représente des dangers potentiels pour la santé et l'environnement ? Ces produits sont dits dangereux lorsqu'ils présentent l'une des caractéristiques suivantes : toxique, inflammable, explosif ou corrosif.

Une collecte spéciale aura lieu le samedi 25 avril 2009 de 8 h à 15 h au garage municipal.

Voici quelques exemples de produits dangereux d'usage domestique courant :

- huiles usées;
- contenants de peinture;
- solvants;
- pesticides de jardin;
- lampes fluorescentes et les fluocompactes;
- produits de nettoyage;
- batteries d'automobiles;
- piles de tout genre;
- médicaments.

D'autres collectes auront lieu dans les municipalités avoisinantes. Surveillez le dépliant des collectes qui sera distribué prochainement !

### Parc des conteneurs de Mont-Saint-Hilaire

Jusqu'au dimanche 15 novembre 2009, la Ville offre à tous les citoyens l'utilisation gratuite du parc des conteneurs sur présentation de ce coupon valide pour un mètre cube de matière.

Une preuve de résidence est requise.  
Une seule visite par adresse civique est autorisée.

**COUPON  
GRATUITÉ**

### Parc des conteneurs de Mont-Saint-Hilaire

Jusqu'au dimanche 15 novembre 2009, la Ville offre à tous les citoyens l'utilisation gratuite du parc des conteneurs sur présentation de ce coupon valide pour un mètre cube de matière.

Une preuve de résidence est requise.  
Une seule visite par adresse civique est autorisée.

**COUPON  
GRATUITÉ**

# La récupération des RDD performe à Mont-Saint-Hilaire !

Les statistiques favorables de l'année 2008 sur la récupération des résidus domestiques dangereux (RDD) démontrent clairement l'intérêt des citoyens quant à l'élimination écologique de ces matières dangereuses.

## Voyez quelques données sur la récupération de vos RDD en 2008 :

- Peinture : 6 535 kg;
- Huiles usées : 1 823 kg;
- Aérosols : 332 kg;
- Pesticides : 310 kg;
- Batteries (contenant de l'acide) : 1 758 kg;
- Solvants : 801 kg;
- Bonbonnes de propane : 703 kg;
- Piles non rechargeables : 967 kg;
- Piles rechargeables récupérées dans le cadre du service de récupération implanté dans les bâtiments municipaux : 150 kg.

Consciente de la dangerosité de ces produits pour la santé et l'environnement, la Ville vous encourage à poursuivre vos bonnes habitudes de récupération en bénéficiant des services offerts. Prochaine collecte des RDD : le samedi 25 avril au garage municipal !



## Règlementation interdisant l'usage de pesticides sur les pelouses

### Comment choisir son entrepreneur ?

Afin de respecter l'environnement et de protéger la santé des Hilairemontoises et des Hilairemontois, la Ville a adopté il y a quelques années un règlement interdisant l'utilisation et l'application des pesticides sur l'ensemble de son territoire.



Pour choisir de façon juste et éclairée

l'entrepreneur qui fera l'entretien écologique de votre pelouse, la Ville vous offre ces quelques conseils.

### Un bon entrepreneur :

- Réalise un diagnostic de votre terrain (sol, pH, texture, matière organique, luminosité, etc.) et établit le prix en fonction du travail à effectuer;
- Propose en tout temps des méthodes culturales préventives : aération, terreautage, réensemencement, herbyclage, tonte à 3", etc. ;
- Utilise de l'engrais naturel à 100 %, souvent de type granulaire;
- N'applique pas systématiquement ou de façon préventive des pesticides ou des pesticides à faibles impacts.

Source : Coalition pour les alternatives aux pesticides ([www.cap-quebec.com](http://www.cap-quebec.com)) et Solutions alternatives Environnement ([www.saenviro.com](http://www.saenviro.com)).

Pour plus d'information, communiquez avec la Division parcs et espaces verts au 450 467-2854, poste 2392.

## Impression des publications municipales sur papier 100 % recyclé

**Saviez-vous que...** la Ville de Mont-Saint-Hilaire imprimera désormais sa papeterie et ses publications municipales sur papier 100 % recyclé et certifié FSC (Forest Stewardship Council) contribuant ainsi à l'utilisation responsable des ressources forestières ? Un autre pas « vert » l'avenir !

## Les lingettes à la poubelle !

**Saviez-vous que...** la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu (RAEVR) demande à la population de disposer des petites lingettes jetables à la poubelle ? Le fait de les jeter dans les toilettes occasionne des problèmes avec les pompes, lesquelles de ce fait, bouchent régulièrement. Vous êtes donc invités à jeter les lingettes, les couches, les serviettes hygiéniques, les cotons-tiges, la soie dentaire, etc. à la poubelle, et non dans les toilettes. Merci de votre collaboration !

# Le Parc de conservation Savoy

*Préoccupée par la sauvegarde de ce lieu magnifique jouant un rôle écologique important de protection entre le mont Saint-Hilaire et les développements domiciliaires, la Ville de Mont-Saint-Hilaire a acquis à la fin des années 90 le terrain de l'ancien Foyer Savoy, seul foyer de réadaptation pour personnes épileptiques au Canada construit en 1943, et l'a converti, avec l'implication de nombreux citoyens, en un parc de conservation.*



En effet, grâce à la collaboration du Centre de la Nature et de centaines de bénévoles (scouts, citoyens et élèves des écoles primaires et de l'école secondaire Ozias-Leduc), plus de 3 500 arbres ont été plantés et quatre mares créées afin d'aider les grenouilles, les salamandres et la nature à reprendre leur place. Le site de nidification du faucon pèlerin, *Emblème aviaire*, de Mont-Saint-Hilaire, surplombe d'ailleurs ce lieu.

La Ville remercie tous les bénévoles qui ont transformé cet endroit en véritable paradis faunique et floristique et invite la population à venir constater de leurs propres yeux l'ampleur de cette réalisation tant sociale qu'environnementale !

## L'équipe des éco-conseillers dresse un bilan 2008 positif

*Pour une deuxième année consécutive, l'équipe des éco-conseillers de la Ville dresse un bilan positif de leur tournée estivale réalisée l'été dernier dans les quartiers du territoire hilairemontois. Visant à répondre aux préoccupations environnementales des citoyens, l'approche de proximité préconisée par les éco-conseillers a connu, une fois de plus, un réel succès auprès de la population et a permis de joindre directement plus de 1 800 citoyens !*

Sur les thèmes de la gestion des matières résiduelles, de l'horticulture et de l'eau, plusieurs activités originales ont été réalisées dans le cadre du Camp de jour de l'école secondaire Ozias-Leduc et des événements tels que le Cabaret de l'heure mauve, la Fête de la famille et la Fête nationale :

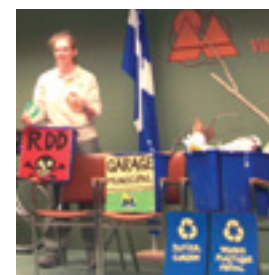
- quiz sur les espèces exotiques envahissantes;
- conte « Folia la feuille d'arbre »;
- pièce de théâtre « Conversation dans un bac de recyclage »;
- jeu du recyclage.

Les éco-conseillers ont marché tout le territoire hilairemontois afin d'y inventorier la présence d'herbe à poux et de sensibiliser les citoyens à l'identification et à l'éradication de cette herbe dont plusieurs personnes sont incommodées par ses effets allergènes.

Par ailleurs, les éco-conseillers ont parcouru la ville afin d'observer les habitudes environnementales des citoyens. Or, voici quelques faits saillants à cet égard :

- 94 % des résidents utilisent leur bac de recyclage à chaque collecte effectuée aux deux semaines;
- 20 % des Hilairemontois ont utilisé le service de collecte de résidus verts réalisé le lundi.

Rappelons que cette équipe d'éco-conseillers a été initiée et mise sur pied par la Ville en 2007 grâce à la collaboration du Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire et à l'appui de Desjardins Caisse de Belœil - Mont-Saint-Hilaire.



# Convention collective

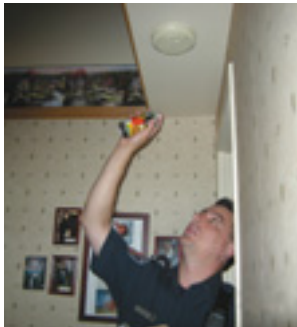
## Signature de la convention collective avec le Syndicat des pompiers et pompières du Québec

Donnant suite à des négociations entamées à l'été dernier, la Ville de Mont-Saint-Hilaire et le Syndicat des pompiers et pompières du Québec - section locale Mont-Saint-Hilaire – procédaient le 27 janvier dernier à la signature de la convention collective qui sera effective jusqu'au 31 décembre 2010.



Contrairement à la convention collective échu au 31 décembre 2007, cette présente entente intègre un taux horaire unique pour tous les types d'activités réalisées par les pompiers. Par ailleurs, le taux de garde externe a été revu à la hausse afin d'équivaloir, au terme de cet ajustement progressif sur deux années, au taux des autres villes comparables. Également, cette convention prévoit un gel du taux horaire pour 2008 ainsi qu'une indexation selon l'indice des prix à la consommation (IPC) 2009 et 2010. Une augmentation minimale de 2,5 % est prévue pour ces deux années.

Les signataires de la convention collective, soit Mme Sylvie Lacombe, secrétaire trésorière du Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Mont-Saint-Hilaire; M. Francis Billette, directeur du Syndicat; M. Daniel Trudeau, président du Syndicat; M. Michel Gilbert, maire; M. Jean Clément, directeur du Service de sécurité incendie et M. Patrick Savard, directeur général.



### Visites à domicile des pompiers... pour votre sécurité !

Les pompiers du Service de sécurité incendie de la Ville poursuivront leur tournée de visites résidentielles ce printemps, soit du 23 mars au 19 juin prochain.

#### Ces visites consistent principalement à :

- informer et sensibiliser les résidents en matière de sécurité incendie;
- vérifier les avertisseurs de fumée;
- répertorier les bâtiments ayant une alimentation au gaz naturel et certains appareils au gaz propane (100 livres et plus);

- informer les citoyens admissibles au programme « Secours adaptés ».

#### Les visites se dérouleront :

- du lundi au vendredi, entre 9 h 30 à 16 h et entre 19 h et 20 h 30;
- le samedi entre 9 h 30 et 16 h 30.

#### Le secteur visé

Pour ce printemps, les résidences ciblées sont celles situées à l'intérieur du quadrilatère formé du chemin des Patriotes, de la voie ferrée, de la rue Plante et des limites de Mont-Saint-Hilaire (côté Otterburn Park).

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de sécurité incendie (Division prévention) en composant le 450 467-2854, poste 2251.

### Statistiques sur les visites à domicile en 2008

**Saviez-vous qu'en...** 2008, les pompiers du Service de sécurité incendie ont visité 232 résidences et décelé 114 anomalies, dont 101 étaient attribuables aux avertisseurs de fumée ?

Voici les anomalies attribuables aux avertisseurs de fumée les plus fréquemment relevées :

- absence d'un avertisseur dans la résidence : 73 %
- pile manquante dans l'avertisseur : 14 %
- mauvais positionnement de l'avertisseur : 14 %

Rappelons que, selon le règlement n° 691 concernant l'installation d'équipements destinés à avertir en cas d'incendie, l'avertisseur est obligatoire.

Pensez à votre sécurité et à celle de vos proches !

# Horizon

## GRAPHISME :

Les Productions Saint  
www.productionsaint.com

## PHOTOS :

Les Productions Saint et la  
Ville de Mont-Saint-Hilaire

## IMPRESSION :

Imprimerie Maska

## TIRAGE :

7 500 copies

## COORDINATION :

Division culture et  
communications  
Ville de Mont-Saint-Hilaire  
100, rue du Centre-Civique  
Tél. : 450 467-2854  
information@villemsh.ca

Le bulletin est publié quatre  
fois par année.

Les dénominations  
d'individus englobent le  
féminin et le masculin afin  
d'alléger la présentation  
de cette publication.

Dépôt légal – Bibliothèque  
et Archives nationales  
du Québec, 2009



# Mont-Saint-Hilaire en bref

## Nouveau module de jeux pour enfants au Parc Champlain

Saviez-vous que la Ville de Mont-Saint-Hilaire a installé un nouveau module de jeux pour enfants d'âge préscolaire, de catégorie 18 mois – 5 ans, au Parc Champlain ?

Attentive aux besoins de ses citoyens, la Ville a investi dans le renouvellement de l'équipement de ce parc à la suite des demandes de nouveaux arrivants dans ce quartier. Surveillez les modernisations des autres parcs de la Ville prévues pour 2009 !

## Plus de 600 personnes ont participé aux Plaisirs d'hiver !

L'événement *Plaisirs d'hiver* a connu, encore une fois cette année, un réel succès auprès des familles hilairemontoises ! Tenue le samedi 31 janvier dernier en après-midi à la patinoire située derrière l'école de la Pommeraie, cette journée spéciale a attiré plus de 600 personnes !

Par cette belle journée d'hiver, familles et enfants ont patiné, fait un tour de calèche, joué dans les structures gonflables et dégusté de la délicieuse tire sur neige. De plus, la troupe de patinage acrobatique « Le Patin libre », qui s'est fait connaître par leurs prestations lors des émissions télévisées « Salut Bonjour » et « Le Banquier » ainsi qu'au Carnaval de Québec, a livré des prestations époustouflantes, au grand bonheur de tous !

Au plaisir de vous revoir l'an prochain !

## Licences d'animaux de compagnie

Votre animal de compagnie a-t-il sa licence ? La Société de contrôle d'animaux domestiques St-Hubert Inc. (S.C.D.D.) est mandatée par le Conseil municipal pour effectuer le contrôle des animaux sur le territoire de la Ville. Des représentants de cette entreprise commenceront le porte-à-porte afin de recenser les chiens et chats. Ces personnes ont l'obligation de vous présenter la carte d'identification émise par la Ville de Mont-Saint-Hilaire. Les coûts annuels des licences sont de 5 \$ pour un chat, 20 \$ pour un chien et 20 \$ pour un chien-guide (licence permanente).



## Maintien d'inventaire – Évaluateurs municipaux

Les évaluateurs (inspecteurs) municipaux de la firme Evimbec, dûment identifiés par la Ville de Mont-Saint-Hilaire, continuent leurs visites domiciliaires afin de procéder au maintien d'inventaire des bâtiments sur notre territoire. Ces inspecteurs sont : Mmes Zineb El Menabhi, Claudia Sava et Lisa Langlois. Depuis le 19 janvier dernier, ces visites se font dans les districts 3 et 4, comprenant les secteurs suivants : Secteurs de l'école secondaire Ozias-Leduc, du Boisé ensoleillé, de la rue Fortier vers l'est jusqu'à la rue de la Tour-Rouge. Les inspecteurs devront avoir accès aux propriétés entre 8 h et 21 h du lundi au samedi. Ils feront la visite intérieure et extérieure, prendront note des changements et feront une photo de l'ensemble de la propriété.

## Renseignements généraux – Ville de Mont-Saint-Hilaire

### Bureaux administratifs – hôtel de ville

100, rue du Centre-Civique  
450 467-2854

### Réception du Service du loisir et du Centre aquatique

100, rue du Centre-Civique  
450 467-2854 poste 2257

[www.villemsh.ca](http://www.villemsh.ca)

### Bibliothèque Armand-Cardinal

150, rue du Centre-Civique  
450 467-2854 poste 2268

### Garage municipal

901, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier  
450 467-2854 poste 2278